

BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



N°17 / 16 juillet 2024

Dicton de la semaine:

juillet ensoleillé rempli cave et grenier !

L'Essentiel

Réglementation	Dates collecte EVPP, PPNU, EVPOH.
Météo	Météo estivale, remontée des températures avec voile nuageux.
Phénologie	La croissance est active. Pleine fermeture de la grappe, les baies grossissent rapidement.
Mildiou	Symptômes sur feuilles et grappes, la végétation doit avoir une protection avant tout nouvel épisode pluvieux.
Black-Rot / Oïdium	Pas de nouveaux symptômes sur feuilles, rares symptômes sur grappes, la végétation doit être protégée en fonction de la sensibilité des parcelles.
Vers de Grappe	Vol de G2 qui se poursuit, perforations sans chenilles observées.
BSV Vigne Nord Aquitaine	BSV N-A - Vigne Nord Aquitaine – n°15 du 9 juillet. Vous pouvez le retrouver sur le site : Nord-Aquitaine - Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine (chambres-agriculture.fr)

Informations réglementaires

🔗 Agenda 2024 des différentes collectes

EVPP (Emballages Vides de Produits Phytosanitaires) : dernière collecte du 2 au 6 septembre.

PPNU (Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables) et **EPI-U** (Equipements de Protection Individuelle Usagés) : les 6 et 7 novembre.

EVPOH (Emballages Vides de Produits Œnologiques et d'Hygiène) : du 2 au 6 décembre.

Télécharger le calendrier de collectes.

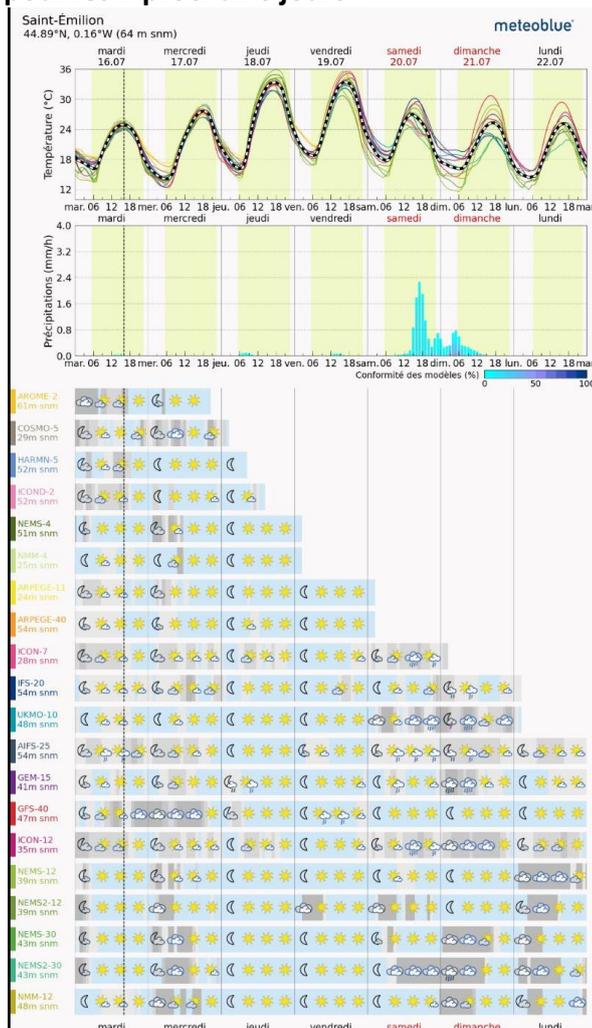
La Météo

👉 Bilan des 7 derniers jours :

Date	St Pierre de Mons		Saillans		Puisseguin		Soulignac		St Sulpice de Faleyrens		St Emilion Village		Néac		St Magne de Castillon	
	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
mardi 9 juillet 2024	23,06	0	21,4	1,27	21,4	1,27	22,37	1,27	22,6	1,02	23,4	1,02	22,28	1,52	23,28	1,52
mercredi 10 juillet 2024	22,48	5,72	22,01	0,51	22,01	0,51	22,27	1,02	22,4	1,02	22,9	0,51	21,96	0,51	22,29	0,76
jeudi 11 juillet 2024	23,99	1,78	22,28	2,73	22,28	2,73	22,92	13,91	23,3	2,22	23,62	5,65	22,5	15,9	23,5	3,3
vendredi 12 juillet 2024	20,06	1,02	19,26	2,6	19,26	2,6	18,92	0,51	19,7	0,51	19,52	1,27	19,28	1,46	19,28	0,76
samedi 13 juillet 2024	17,82	0	17,38	0	17,38	0	17,76	0	17,4	0	18,67	0	17,4	0	17,45	0
dimanche 14 juillet 2024	20,1	0	18,31	0	18,31	0	19,93	0	19	0	20,59	0	19,01	0	19,47	0
lundi 15 juillet 2024	21,14	1,78	19,93	1,02	19,93	1,02	20,65	1,02	20,6	1,52	21,46	1,02	20,58	1,27	21,12	2,54
Cumul de pluie des 7 derniers jours		10,3		8,13		8,13		17,73		6,29		9,47		20,7		8,88

Sur la semaine écoulée, encore 4 ou 5 jours où nous avons enregistré des pluies, certes plus ou moins intenses selon les stations, mais cela génère une humidité constante. Jeudi soir, un violent orage a encore causé des dégâts de grêle, principalement sur le Fronsadais en ce qui concerne notre secteur, avec des dégâts assez limités sur notre réseau de parcelles.

👉 Prévisions météo pour les 7 prochains jours :



en partenariat avec



Agrément n°3300014 pour le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Les températures augmentent jeudi et vendredi. Pour l'instant, peu de modèles annoncent des pluies pour samedi ou dimanche, avec un faible cumul. **Il faut surveiller l'évolution des prévisions tout au long de la semaine.**

Le Calendrier Lunaire

	Mercredi 17 juillet	Jeudi 18 juillet	Vendredi 19 juillet	Samedi 20 juillet	Dimanche 21 juillet	Lundi 22 juillet	Mardi 23 juillet
Phase de lune	 Lune descendante	 Lune descendante	 Lune montante	 Lune montante	 Pleine lune	 Lune montante	 Lune montante
Influence	 Feuille	 Feuille	 Feuille/ Fruits	 Fruit	 Fruit/ Racine	 Racine	 Racine/Fleur

La lune montante : c'est la période de sève montante. Les plantes s'emplissent de forces et croissent. Période de semis, période de récolte. En cave, soutirage en vue de prolonger l'élevage.

La lune descendante : c'est la période de réceptivité des sols (période de plantation). Sève descendante. La terre intègre mieux les éléments labour. C'est aussi la période où l'on fait le moins de mal à la vigne : épamprage, rognage. Taille, jour racine. Griffage du sol. Les soutirages ou une mise en bouteille sont conseillés durant cette période associé à un jour fruit (préservation des arômes du vin).

Jours Racines : Période où la lune influe sur le système racinaire des végétaux.

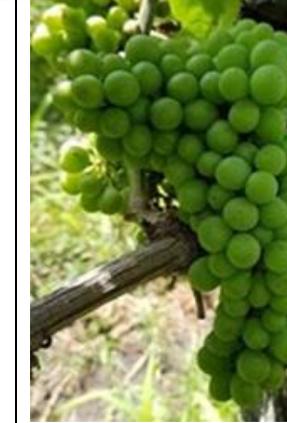
Jours Fleurs : Période où la lune influe sur les végétaux à fleurs et légumes-fleurs.

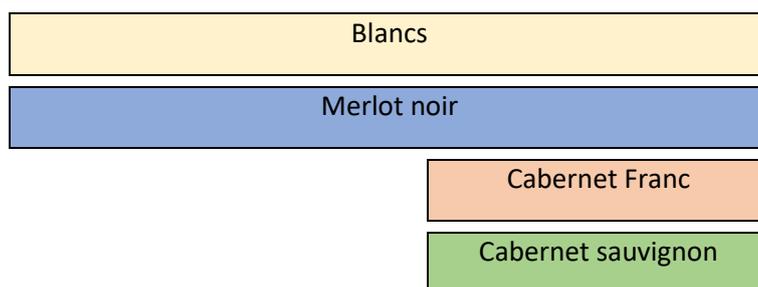
Jours Feuilles : Période où la lune influe sur les feuilles.

Jours fruits : Période où la lune influe sur la stimulation des fruits et des graines.

Phénologie – Etat du vignoble

Phénologie

			
Stade K31	Stade K 32	Stade L 33	Stade M 35
Baies à taille de Pois	Avant fermeture	Fermeture de la grappe	Premières baies vérées



On nous signale hors réseau une première baie verrée sur St Etienne de Lisse.
 La fermeture est bien enclenchée sur une majorité de cépages et terroirs.
 La pousse reste active sur feuilles.

☞ **Carences :**

Les symptômes de carence magnésienne sur le feuillage sont ponctuellement observés, parfois le marquage est sur l'ensemble des étages foliaires et pas simplement les feuilles de la base. Elle s'exprime d'autant plus que les conditions sont sèches.



Etat du vignoble

☞ Travaux au vignoble :

Les relevages se terminent.

Avec la pousse très active, le vent et la pluie, il faut éviter que des rameaux ne soient au sol et restent sans protection, un levage de ces rameaux contaminés peut être préjudiciable pour tous les organes verts autour, mieux vaut les supprimer.

Les rognages sont d'actualité et permettent de supprimer des jeunes feuilles et/ou abaisser la hauteur de feuillage pour une application et efficacité optimales lors des traitements.

Pour rappel : Les pampres présents sur des pieds déjà épamprés comme les entre-cœurs sont source d'inoculum de maladie en particulier le mildiou proche des grappes. Leur suppression peut permettre une ventilation de la zone des grappes, une meilleure pénétration de la pulvérisation et une réduction de l'inoculum contaminant en cas de pluies et de rosées.

Les adventices qui repoussent, restent encore un obstacle à une bonne répartition de la pulvérisation dans certaines parcelles, ils limitent la ventilation des pieds et maintiennent un micro-climat humide au niveau des souches (favorables aux maladies cryptogamiques de la vigne).

Les travaux mécaniques du sol sous le cavaillon ou dans les fonds sont en cours mais certains terroirs deviennent trop secs pour être travaillés (argiles, boulbènes), et ceux-ci peuvent générer beaucoup de poussières.

Attention à pratiquer un travail de sol où la protection phytosanitaire est en place et active, pour éviter toute contamination par projection de terre.

La tonte des fonds et des abords sont toujours d'actualité, ils sont toujours à privilégier en période de floraison du couvert végétal, pour éviter la présence d'insectes pollinisateurs, **même remarque que pour le travail du sol.**

Attention : veillez à garder un fond permettant au pulvérisateur de passer sans problème.

☞ Esca/BDA :

Les symptômes d'Esca/BDA se multiplient au vignoble sur tous cépages.

☞ Effeillages :

Les effeuillages manuels et mécaniques sont en cours, permettant une bonne ventilation de la zone des grappes et une meilleure accessibilité de la pulvérisation aux grappes encore sensibles à ce stade phénologique.

Pour rappel : l'effeuillage doit être réalisé du côté soleil levant (côté le moins exposé au soleil l'après-midi) tout en gardant bien la feuille « casquette » qui protège les grappes.

Les maladies

Bonnes pratiques de pulvérisation

☞ **Méthode CEPP :**

2019-057 : Réduire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques en faisant régler son pulvérisateur.

☞ **Rappel réglementaire**

- ✓ il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- ✓ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.
- ✓ **Contrôle obligatoire du pulvérisateur :** pour rappel, depuis janvier 2021 le contrôle des pulvérisateurs doit être effectué tous les 3 ans (à partir de 5 ans pour un pulvérisateur neuf). [Contrôle pulvérisateur - Crodip](#)

Utilisations des produits phytosanitaires

- ✓ **Nombre maximum d'application pour chaque spécialité commerciale :** celui-ci est indiqué sur l'AMM.
- ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).
- ✓ **ZNT eau :** rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
 - Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
 - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689>
 - Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.
- ✓ **DVP : dispositif végétalisé permanent :** il vise à éviter les contaminations directes par ruissellement des cours d'eau mais ne concerne pas toutes les spécialités commerciales. La distance est de 5 ou 20 m, elle n'est pas réductible et devient permanente sur la parcelle dès l'utilisation d'un produit avec une DVP.
- ✓ **Qualité de l'application :** il ne faut pas oublier de traiter les deux faces des rangs de bordure, des rangs courts mais aussi penser à bien démarrer la pulvérisation sur les pieds de bout.
- ✓ **Il est important de traiter sur un feuillage sec. Et pour rappel, le temps de séchage du traitement est de 1h30 à 2h.**
- ✓ Dans la mesure du possible, il faut alterner les fonds de passage et l'ordre de traitement des parcelles.
- ✓ **Attention, le volume de la végétation est presque à son maximum, à contenir par les rognages, le volume de bouillie doit suivre, avec 180 à 200 l/ha habituellement à cette période.**

Mildiou

🔗 Le point

En ce début de semaine nous avons observé de nouveaux symptômes sur feuilles.

Les symptômes sur grappes évoluent peu en fréquence mais augmentent en intensité sur les grappes déjà touchées, avec des baies qui continuent à se colorer par diffusion du rot brun dans les vaisseaux.

Sur certaines parcelles, les symptômes sont dus à des recontaminations de proche en proche (parcelles déjà touchées par la maladie), plus difficiles à gérer sous des pluies incessantes, pour d'autres il s'agit de contaminations liées à la proximité de vignes abandonnées, sources très importantes d'inoculum, et enfin cela peut être dû à des défauts de protection.



L'origine de ces contaminations est la suivante :

- Protection à base de contact uniquement,
- Ou rémanence de la dernière application dépassée,
- Pousse très active,
- Retard sur les travaux en vert (épamprages, levages, rognages) et l'entretien du sol.
- Ou défaut de pulvérisation (volume de bouillie insuffisant, pression irrégulière ou insuffisante, buses bouchées, lessivage après application, oubli de rangs...),
- **Proximité de vignes abandonnées, non traitées, qui reste depuis quelques années une source importante d'inoculum.**
- **Et pluies conséquentes selon les secteurs.**
- **Floraison étalée**

🔗 Le conseil :

Les conseils de la semaine dernière sont toujours d'actualité, à savoir : la protection doit être effective sous chaque épisode pluvieux, d'autant plus en présence de symptômes sporulants.

L'ensemble des parcelles doit donc avoir une protection efficace à l'approche d'un évènement orageux.

- Cumul de pluie supérieur à 20-25 mm (lessivage de la protection en place), **grossissement des baies et lessivage partiel de la dernière application.**
- et/ou pousse importante de la végétation (présence de nouvelles feuilles non protégées), **pousse active, fermeture de la grappe.**
- et pluies annoncées ou périodes importantes d'humectation. **Surveillez l'évolution des prévisions pour ce week-end, et intervenez si nécessaire si des pluies sont confirmées.**

- **Mesures prophylactiques** : évitez au maximum de toucher aux sols (ne pas tondre ou travailler sous le rang ou dans l'inter rang) **si la végétation ne dispose pas d'une protection mildiou effective.**

Dose de cuivre à employer :

La dose conseillée est de **300 à 400 g de Cu/ha** (dose réellement appliquée à l'hectare).

☞ Les produits utilisables / liste non exhaustive :

- ✓ **Bouillie Bordelaise RSR Disperss** (sulfate de cuivre) à la dose de **1,5 à 2 kg/ha**, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 14 jours, 5 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.
- ✓ **Champ Flo Ampli** (hydroxyde de cuivre) à la dose de **0.83 à 1,11 l/ha**, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 21 jours, 12 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1 :

SPE1 : « **pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/Ha.** ».

Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha - sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.

☞ L'alternative

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ Epamprages du pied et de la tête.
- ✓ Premier levage / Relevage.
- ✓ Ecimage.
- ✓ Effeillage coté levant en gardant la feuille casquette.

☞ Méthode CEPP :

2020-007 : Lutter contre des maladies fongiques au moyen d'un stimulateur de défense des plantes [Biocontrôle].

2017-016 : Accompagner l'exploitant agricole pour le déclenchement des traitements anti-mildiou sur vigne au moyen d'un OAD de prévision et de conseil tracé à la parcelle.

Black-Rot

☞ Le point

La situation est saine sur l'ensemble de notre réseau, où les baies avec des symptômes sont très rares. Seules quelques parcelles à historique et proches de parcelles abandonnées ont des symptômes parfois très fréquents avec une intensité allant de quelques baies à plus de la moitié de la grappe.



Le risque reste élevé pour cette maladie sous les épisodes orageux. Pour rappel, la sensibilité des grappes est maximale de la floraison à la fermeture de la grappe mais persiste jusqu'à la véraison.

🔗 Le conseil

Le stade des grappes est encore sensible mais la présence de la maladie est très limitée. Il est tout de même important de continuer la protection surtout si des pluies orageuses sont prévues et/ou que vous constatez des symptômes sur grappes.

Lors de la protection contre les autres maladies mildiou/oïdium, il faut profiter de la synergie entre le cuivre et le soufre.

🔗 L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

Oïdium

🔗 Le point :

Le stade pleine fermeture de la grappe est atteint sur une majorité de parcelles. En l'absence de symptômes la protection spécifique peut être arrêtée. Il faut cependant rester vigilant sur les parcelles où le millerandage est important, les baies vont rester nettement plus longtemps sensibles à la maladie.



🔗 Le Conseil :

Les parcelles sensibles ou avec beaucoup de millerandage doivent encore être protégées.

Exemple (liste non exhaustive) :

Microthiol Special Disperss, ou Citrothiol DG, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec 80 GD (ZNT eau = 5m-DRE 12h – DSR 0 m, DAR 3 jours, pour l'ensemble de ces produits, nombre d'applications max : 8).

pour une dose de 2 à 4 kg/ha.

(en fonction de la pression Black-Rot sur vos parcelles, montez la dose jusqu'à 4 kg/ha).

🌀 L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place :

- Réalisation des travaux en vert : épamprage de la tête et du pied.
- Premier levage et relevage.
- Entretien du sol (élimination de l'herbe générant de l'humidité).
- Échardages, effeuillage coté levant en gardant la feuille casquette.
- Rognage.

🌀 Méthode CEPP :

2021-008 : Lutter contre divers bioagresseurs au moyen d'un produit de biocontrôle à base de soufre.

Botrytis

Il est toujours présent, sur débris végétaux, dans les entassements, sur baies grêlées. Dans ce cas, ne négligez pas la prophylaxie.



🌀 L'alternative

- ✓ Les épamprages du pied,
- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ **Levages soignés** pour limiter les entassements de végétation.
- ✓ **Sur les parcelles avec une vigueur importante et présentant des entassements de grappes, un effeuillage léger** côté soleil levant en gardant une feuille « casquette » permettra de favoriser l'aération de la zone des grappes. Un échardage est également possible en fonction de la vigueur de la parcelle. En dernier lieu, il sera peut-être nécessaire de procéder à la suppression des entassements de grappes.
- ✓ **Possibilité de réaliser un traitement avec un fongicide naturel à base de produits d'origine végétale :**
 - Armicarb** (Hydrogène carbonate de potassium) à la dose de 3 à 5 kg/ha, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DRE 12h, DAR 1 jour, **8 applications max.**
 - Vitisan** (Hydrogène carbonate de potassium) à la dose de 4 à 6 kg/ha, ZNT eau 5 m, DSR 10 m incompressibles, DRE 12h, DAR 1 jour, **6 applications max.**

Les Ravageurs

Vers de grappe

Les vols se poursuivent mais les prises restent faibles. Nous observons quelques œufs miroir et quelques perforations sans chenilles suite aux traitements insecticides réalisés la semaine dernière.



🌀 Rappel sur le seuil d'intervention en 3^{ème} génération :

- ✓ plus de 3 foyers de perforations avec chenilles vivantes sur 100 grappes en fin de 2^{ème} génération.
- ✓ Ceci ne concerne qu'Eudémis (Cochylis n'a que 2 générations).

Il faut contrôler vos parcelles habituellement sensibles. N'hésitez pas à nous contacter pour adapter votre stratégie.

🌀 Méthode CEPP :

2024-009 : Lutter contre les tordeuses en vigne au moyen de diffuseurs de phéromones pour la confusion sexuelle

🌀 L'alternative

Pour la prochaine campagne viticole 2025, il est possible de mettre en place un dispositif de lutte contre la cochylis et l'eudémis par confusion sexuelle.

La mise en œuvre de cette méthode doit être réfléchi au cours de **l'hiver prochain** pour une mise en place en mars-avril 2025.

Cicadelle Verte :

Cette semaine nous observons de toutes jeunes larves, certaines parcelles se rapprochent ou atteignent le seuil d'intervention qui est de 50 larves pour 100 feuilles à cette période. Les cépages sensibles comme le Cabernet Franc et le Malbec commencent à avoir un marquage des feuilles, surveillez vos parcelles habituellement sensibles.



Larve âgée de cicadelle de la flavescence et jeune larve de CV

Continuez les méthodes alternatives, si vous avez déjà commencé, pour perturber la deuxième génération et baisser la pression sur le végétal.

N'hésitez pas à nous contacter pour adapter votre stratégie en cas de pression importante.

Méthode alternative/ CEPP : [2021-085](#) : Lutter contre les insectes piqueurs au moyen d'une poudre minérale classée barrière physique.

Afin de limiter les populations de ce ravageur, et notamment quand vous avez eu une pression importante en 2020 et 2021, vous pouvez utiliser le kaolin calciné afin de maintenir les populations à un niveau faible (en dessous de 10% de larves). Le kaolin peut être appliqué avec le traitement de couverture habituel.

Sokalciarbo/Baïkal (Kaolin calciné) à la dose de 5 kg/ha en pleine végétation (nous vous déconseillons de dépasser 7 kg/ha), DRE 12 h, DSR 0 m, ZNT eau 5 m, DAR 15 jours, **4 applications max**, cadence de renouvellement minimum 7 jours.

Ces applications sont à renouveler tant que les populations se situent au-dessus de 10%, et jusqu'à ce que la vigne présente un feuillage bien blanchi (le but étant de perturber la période de ponte de l'adulte cicadelle verte).

Quelques recommandations pour l'usage du kaolin (limitation des risques de colmatage, préservation des buses et pompes de l'effet abrasif lié à l'usage du kaolin) :

- utiliser un pastillage adapté : préférer des pastilles à 10/10ième avec une pression de 1 bar (plutôt que des pastilles à 8/10ième avec une pression de 3 bars),
- « diluer » préalablement le kaolin dans une baste ou dans un grand contenant, puis incorporer dans la cuve du pulvé (quand celle-ci est quasiment pleine d'eau) en maintenant une agitation constante,
- conserver l'agitation en marche tant que la cuve n'est pas vide !